

# CLIMATS

LE MAGAZINE DE VOTRE RETRAITE



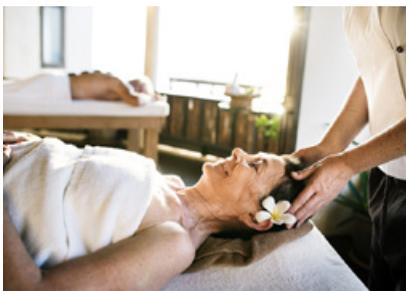
Société

**Le "burn out"**  
existe aussi chez les seniors p.3

iskysoft

trucs et astuces

**La rentrée :**  
les bonnes résolutions p.7



cahier infos

Retrouvez  
votre information retraite p.9 à 17

# L'habitat participatif intergénérationnel ou comment vivre autrement



Depuis quelques années, l'habitat participatif s'est considérablement développé en France. Écologique et économique, ce mode de vie attire de nombreux retraités, désireux de partager une aventure collective placée sous le signe de la solidarité. qui a essaimé.

Se lancer dans un projet d'habitat participatif est une démarche citoyenne qui repose sur l'envie de créer un lieu de vie convivial avec des personnes partageant les mêmes principes de développement durable (consommer autrement, réduire son empreinte écologique, etc.). Si les projets d'habitat participatif attirent différents profils (familles, personnes célibataires, etc.), les seniors sont les plus nombreux à s'y engager. *« Les "jeunes" seniors (60 - 75 ans) représentent plus de 60 % des candidats. Ils perçoivent cette forme d'habitat comme une alternative à l'EHPAD ou au maintien à domicile dans la solitude. C'est aussi pour eux un moyen efficace de s'ancrer dans la vie pour repousser l'âge de la dépendance, mieux la vivre, voire pour l'éviter complètement »* explique Ludovic Parenty, coordinateur national d'Habitat Participatif France, qui fédère et met en relation les différents réseaux. Pour tous les participants, ce mode de vie intergénérationnel consti-



tue une vraie richesse. Pour autant, il ne s'agit pas d'une vie en collectivité à proprement parler, chacun disposant de son propre logement. Seuls quelques espaces ou services sont mis en commun : une salle commune, un jardin ou un potager, une laverie, un logement ou une chambre pour amis, une voiture, etc. Autant d'aménagements qui permettent de créer du lien, mais aussi de réaliser des économies substantielles.

### **Concrètement, comment ça marche ?**

Depuis 2014, l'habitat participatif est encadré par la loi ALUR qui a créé deux nouvelles formes juridiques : la Coopérative d'habitants et la Société d'Attribution et d'Autopromotion. Dans le cas de la Coopérative d'habitants, la propriété est collective. Les coopérateurs sont donc à la fois

locataires (versement d'une redevance mensuelle) et associés de la société, qui porte le financement du projet en

### **Créer un lieu de vie convivial**

levant des fonds par un emprunt collectif et des apports individuels. La Société d'Attribution et d'Autopromotion est plus proche du modèle de l'accession à la

propriété. Les familles associées doivent apporter l'intégralité des fonds, le plus souvent grâce à des prêts individuels. Une fois l'immeuble construit, la société peut ou non perdurer pour la gestion de l'immeuble. À noter que de plus en plus de projets sont menés en partenariat avec des organismes HLM, selon les modalités classiques de l'accession sociale ou du locatif social, mais avec une méthodologie permettant d'associer les habitants en amont.

## Quelques obstacles à franchir

« L'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les porteurs de projet est la disponibilité du foncier : trouver un terrain n'est pas chose facile ! C'est la raison pour laquelle de plus en plus de collectivités réservent des terrains pour ce type de projet » explique Ludovic Parenty. Une autre difficulté majeure est le temps d'exécution du projet, trois ou quatre ans étant nécessaires en moyenne pour le voir se concrétiser. Des ressources peuvent cependant être trouvées auprès d'Habitat Participatif France qui propose, sur son site Internet,

une cartographie des acteurs qui accompagnent les collectifs et des projets recensés, quel que soit leur stade d'avancement. « On en décompte 900 en France (contre 576 en 2018), ce qui représente 9 000 logements potentiels. Avec une croissance moyenne de 18 % par an depuis 2009, la France pourrait compter 15 000 logements d'habitat participatif à l'horizon 2030 ». Peut-être y en aurait-il un parmi eux qui vous correspondrait ?

**Claire Bouc**





## interview



**Michèle Cauletin, 67 ans, est l'heureuse habitante, depuis 2016, d'un habitat participatif en périphérie de Lyon qui rassemble 19 adultes, dont 10 seniors, et 15 enfants.**

### > Quelles étaient vos motivations pour vous lancer dans ce projet ?

« Je souhaitais rejoindre un projet solidaire, qui me permette à la fois d'aider les plus jeunes et d'être aidée en cas de besoin. Ce type d'habitat permet aux seniors de rester actifs, tout en oeuvrant pour un futur plus sobre d'un point de vue écologique. Il offre un futur compatible avec le vieillissement et une dynamique collective porteuse. »

### > Quelles sont vos interactions avec vos voisins ?

« Nous nous rendons de nombreux services. Je suis disponible pour dépanner les familles. De mon côté, je peux compter sur les jeunes comme sur mes voisins seniors. Nous mutualisons beaucoup, nous appuyons sur nos complémentarités et partageons des moments festifs. Cette organisation collective nous a permis de beaucoup moins souffrir des confinements auxquels nous avons été soumis récemment. »

### > Diriez-vous que ce type de projet est intéressant économiquement ?

« Tout à fait ! Nous disposons d'espaces communs (une buanderie, un local à vélos, un jardin et une maison commune composée de deux salles polyvalentes et d'une chambre d'amis), que nous n'aurions pu avoir individuellement. Par ailleurs, la dimension écologique de notre habitat nous permet de réaliser des économies substantielles au quotidien en réduisant notre consommation énergétique grâce à une bonne isolation, à un chauffage aux granulés de bois et à des panneaux solaires. »